

Préparation :	<b>AGREGATION</b>					<b>Année</b>
UFR :	<b>LANGUES ET COMMUNICATION</b>					
Spécialité :	<b>ITALIEN</b>					
Concours :	<b>EXTERNE</b>					
Volume horaire étudiant :	<b>100 h</b>	<b>200 h</b>	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>300 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total

### Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Michelle NOTA Bureau 143 <a href="mailto:michelle.nota@wanadoo.fr">michelle.nota@wanadoo.fr</a> tél. 03.80.39.56.66	Inscription : Sylvie PILLOT <a href="mailto:Sylvie.pillot@u-bourgogne.fr">Sylvie.pillot@u-bourgogne.fr</a> tél. 03.80.39.56.13 bureau 154
	Emploi du temps : scolarité langues tél. 03.80.39.56. 50

### Accès au concours et à la préparation :

#### ■ Conditions d'accès :

Etre titulaire d'une maîtrise, d'un master 1 (de quelque discipline que ce soit) ou d'un CAPES complet (théorique et pratique) français ou de l'Union Européenne.

#### ■ Inscription au concours :

Dès la rentrée, auprès du Rectorat, Service de l'Enseignement Supérieur, Bureau des Examens et Concours.

Site internet : <http://www.education.gouv.fr/siac>

Le programme est publié chaque année au BOEN (mai-juin). Il est également disponible au CRDP, en bibliothèque et téléchargeable sur le site du SIAC (voir ci-dessus).

#### ■ Inscription à la préparation :

A partir de septembre, à la Faculté de Lettres, guichet du hall central (l'IUFM ne prépare pas à l'Agrégation).

Les étudiants reçus au CAPES peuvent bénéficier d'un report de stage de 2<sup>ème</sup> année d'IUFM pour préparer l'agrégation s'ils sont titulaires de la Maîtrise ou du Master 1.

### Organisation de la préparation :

Préparation aux matières écrites et orales

Thème/version	Horaire annuel
Philologie (grammaire historique)	100 h
Littérature et civilisation	50 h
	150 h

Attention ! Les CM portant sur les questions au programme ont lieu au premier semestre (pour tenir compte des étudiants se présentant au CAPES). Les TD relatifs aux questions ont lieu au 2d semestre.

En plus du cours de grammaire historique, il est conseillé aux candidats de suivre des cours de latin grands débutants, s'ils n'en n'ont jamais fait, ou à un autre niveau s'ils ont déjà étudié cette langue au lycée, afin de se préparer à l'épreuve orale de langue ancienne. Se renseigner auprès de l'UFR de Lettres.

Les candidats peuvent se procurer gratuitement les rapports de jury des épreuves des années précédentes sur le site du SIAC. Pour bien se préparer au concours, il est impératif de prendre connaissance des rapports de jury.

## Epreuves du concours :

### ■ Epreuves écrites d'admissibilité :

- Une composition en langue française sur un sujet de littérature italienne ou sur un sujet relatif à la civilisation italienne dans le cadre d'un programme.  
Durée : 7 h ; coefficient 4.
- Une composition en langue italienne sur un sujet de littérature italienne ou sur un sujet relatif à la civilisation italienne dans le cadre d'un programme. Durée : 7 h ; coefficient 4.
- Traduction : une version et un thème.  
Durée : 6 h ; coefficient : 6.

La maîtrise de la langue italienne et de la langue française est prise en compte dans la notation des épreuves d'admissibilité.

### ■ Epreuves orales d'admission :

- Une leçon en langue italienne sur une question se rapportant au programme,  
Durée de la préparation : 5 h  
Durée de la leçon : 45 mn  
Coefficient : 6  
Un dictionnaire en langue italienne, indiqué par le jury, est mis à la disposition du candidat.
- Une explication en langue française d'un texte italien du Moyen Âge ou de la Renaissance inscrit au programme, accompagnée de la traduction de tout ou partie du texte et d'une interrogation de linguistique historique sur ce même texte, et lecture traduction et bref commentaire grammatical d'un texte latin inscrit au programme.  
Durée de la préparation : 1 h 30  
Durée de l'épreuve : 45 mn  
Coefficient : 4  
Un dictionnaire en langue italienne et un dictionnaire latin - français, indiqué par le jury, sont mis à la disposition du candidat.
- Explication en langue italienne d'un texte italien moderne ou contemporain inscrit au programme.  
Durée de la préparation : 1 h 30  
Durée de l'épreuve : 45 mn  
Coefficient : 4.  
Un dictionnaire en langue italienne, indiqué par le jury, sera mis à la disposition du candidat.
- Traduction improvisée (thème et version)  
Durée de l'épreuve : 45 mn  
Coefficient : 4
- A l'issue des épreuves orales, le jury attribue une note de maîtrise de la langue italienne et de la langue française, qui s'ajoute aux notes des épreuves d'admission.  
Coefficient : 3

Total des points à l'écrit : 280  
Total des points à l'oral: 420  
Total des points: 700